



PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR n°2

Lundi 4 Novembre 2024
Au local BOURG PLONGEE

Présents: Mathieu, Sylvie, Gabrielle, Alain, Edwige,

Excusés: Cynthia, Luc, Mathias

Animatrice : Sylvie

Secrétaire de séance: Gabrielle

Ordre du Jour

2.1/ Approbation du PV N°1 - 2024/2025

2.2/ Modalités de validation du PV : Rajouter la signature des présidents et de la secrétaire - C.f. RI

2.3/ Bilans : Inscriptions, AG (PV, oublie déléguée départemental), rentrée

2.4/ Point financier : Chèques « prêt », compte de résultat (achats, dépenses), budget prévisionnel (achats matos), subventions, CASICO

2.5/ Projets BP : Créneaux piscine Bourg, Com-Com de villars

2.6/ Image du club : vestimentaire (TShirt), verres plastiques, Label ECOSUB

2.7/ Modification dates « Fête du club » et « RIFAP »

2.8/ Participations : AG AURA & NATIONALE, salon de la plongée

2.9/ Communication : suivi adresses génériques, VPDIVE, Facebook

2.10/ Point commissions : Bio, Tech, Matériel, Vie de club , Sport Santé

2.11/ Questions diverses

Début de la réunion à 20h

1/ Approbation du PV N°1

- Approbation à l'unanimité

2/ Modalités de validation du PV : : Rajouter la signature des présidents et de la secrétaire - C.f. RI

- OK

3/ Bilans : Inscriptions, AG (PV, oublie déléguée départemental), rentrée

- 3.1 Bilan des inscriptions

- 2 personnes en attente de règlement. 53 licenciés dont 1 licencié non adhérent, 6 adhérents

- 3.2 Bilan AG

- Oubli d'inviter la déléguée départementale du canton de Bourg-en-Bresse Hélène Cédileau à l'AG. Sylvie a envoyé un mail d'excuses.

- l'apéro offert par le club est confirmé et reporté pour la prochaine AG.

- aucun commentaire concernant les locaux

- concernant la date, proposition pour que l'AG ai lieu un vendredi soir plutôt qu'un samedi soir, vers 18 :30. En conformité avec les statuts, elle aura lieu avant l'AG du Codep et de Aura.

Résolution 2.1 :

- la prochaine AG aura lieu le vendredi 26 septembre soir, avec un accueil convivial de 18 :00 à 18 :30, suivi d'une convivialité de 20 :30 à 21 :30

Approbation : à l'unanimité



3.3 Bilan rentrée piscine

- Rappeler que le début de la séance est à 19 :45 afin d'éviter les retards.

4/ Point financier : Chèques « prêt », compte de résultat (achats, dépenses), budget prévisionnel (achats matos), subventions, CASICO

En l'absence de la trésorière, Sylvie présente le bilan comptable préparée par Cynthia. Le compte est en positif . Chèques de Chamagnieu à encaisser cette semaine.

4.1-CASICO (Logiciel de comptabilité associative)

- Après la formation de Cynthia et Sylvie en visioconférence le 26 septembre avec le CDOS, elles ont fait le choix des 2 formules de CASICO :

- En 1^{ère} intention le CASICO « Monosite » à télécharger sur l'ordinateur de Cynthia pour saisir les opérations comptables de l'exercice écoulé (1^{er} Aout 2023/31 AOUT 2024) afin de réaliser un bilan comptable transparent pour cette année.

- Ensuite le CASICO « One Line », application en ligne plus maniable dont l'accès est gratuit la 1^{ère} année. Son utilisation commencera sur l'exercice fédéral du 1^{er} septembre 2024 au 31 aout à l'issue des saisies sur le monosite pour prévoir une migration des infos de la saison précédente sur le One Line. Ainsi, le bilan comptable sera clean ! Le coût de l'opération de migration est de 15€ . Suggestion de réévaluer Dolibar pour l'année prochaine .

4.2 Budget prévisionnel - achat matériel

- L'état des besoins matériels et prévisions d'achat est fait. 2 devis à différencier pour les demandes de subventions

- **Devis enfant** : Achats à prévoir pour 3 stabs XS, masques enfants principalement pour les baptêmes, palmes (1 set jaune Beuchet + 1 set vert Scubapro) , 1 bloc 7.5 pour les enfants

- **Devis adulte** : 20 sets MK 11 avec 10 manomètres (pour adultes), 5 set MK2 pour la piscine + 5 manomètres. Pas de demande pour des masques adultes.

Le besoin en stab sera à réévaluer lors du prochain Codir.

4.3 Subventions

- Sylvie a envoyé un dossier de subvention auprès de la municipalité.

Résolution 2.2 :

- Demande à la Communauté de Commune de Bourg en Bresse

- d'un créneau piscine/fosse 1 fois par mois pour bourg Plongée
- de créneaux piscine pour le Codep (qui doit passer obligatoirement par un club de Bourg en Bresse) pour une journée initiateur en mai et l'examen initiateur en juin.

Approbation : à l'unanimité

Résolution 2.3 :

Demande à la Communauté de communes de Villars-les-Dombes :

Proposition de projet par Sylvie (projet UNSS) pour les enfants en Cycle 3 au CM2 qui reprend les objectifs du programme de CM2

L'objectif est de faire découvrir une activité physique et sportive en milieu aquatique.

Il engagerait 6 formateurs ainsi qu'une partie de l'équipement de Bourg Plongée sur un ou 2 lundis après-midi à partir de mai en accord avec Audrey.

Approbation du projet à l'unanimité



6/ Image du club : vestimentaire (TShirt), verres plastiques, Label ECOSUB

- Réception du devis pour les t-shirts. CRAFTERS sur Villeurbanne.

Résolution 2.4 :

Commande de 55 tshirts

- Réception de la commande de verres plastiques et prévision d'une commande supplémentaire au regard du nombre d'adhérents

Compte tenu des difficultés rencontrées (réception de la 1^{ère} commande après l'AG alors que nous avons payé un supplément de 30% pour réception sous 10 jours), une commande de 50 verres supplémentaires serait faite uniquement si l'on obtient un avoir de 30% sur la prochaine commande.

- Label ECOSUB : label officiel de la FFESSM. Sylvie transmet le dossier à Gabrielle qui se charge de compléter le dossier.

7/ Modification dates « Fête du club » et « RIFAP »

Pour que les Mathieu et Sébastien (Stagiaires MF1) puissent assister au stage final GP prévu sur la fête du club le 6 juillet 2025, il faudra modifier la date de la fête du club au 29 juin.

Résolution 2.5 :

Modification de la date de la fête du club au 29 juin au lieu du 6 juillet

Le recyclage « RIFAP » prévu le 29 juin à la piscine à Nantua est de fait avancé au 1^{er} juin.

Approbation à l'unanimité

8/ Participations :

- Salon de la Plongée : Nous avons reçu 2 places pour le Salon de la plongée. Sylvie et Alain se proposent.

Acceptation des membres présents

- Voyage Égypte : Mathieu se charge d'envoyer une demande de devis auprès de 6Bo pour 20 personnes pour le voyage en Egypte.
- AG AURA & Nationale : Sylvie sera présente pour l'AG d'AURA ainsi que l'AG nationale ; les frais de déplacements de l'AG Nationale sont pris en charge par AURA (économie pour le club)

9/ Communication : suivi adresses génériques, VPDIVE, Facebook

- Les 3 adresses génériques ont été créées. Toutes les adresses renvoient une copie sur le général. Les 3 adresses sont :

- Présidents : presidents.bourgplongee@gmail.com
- Secrétaire : secretaire.bourgplongee@gmail.com
- Trésorière : tresorerie.bourgplongee@gmail.com

- Il faudra payer la licence VP DIVE pour 58 adhérents
- Sylvie a créé une page Facebook pour Bourg Plongée début octobre après une formation AURA sur FB. Gabrielle se charge de l'alimenter.

10/ Point commissions : Bio, Tech, Matériel, Vie de club, Sport Santé

- 10.1 Commission bio : absence de Mathias



- 10.2 Commission Technique :

1/ PN1 : Sylvie fait remonter le besoin d'adapter la progression PMT, et de passer plus de temps sur l'appui avec la planche, le travail du palmage et de la respiration et dans un second temps la flottabilité. Besoin également d'intégrer les techniques d'immersion et le travail du palmage de sustentation

2/ PN2 : le point sera fait en réunion technique

3/ Point sur les autres formations : présentation de la formation E1 faite, en standby pour l'instant. Début de la formation MF1 en décembre.

4/ Proposition d'organiser une sortie « encadrants ». A discuter en réunion technique.

- 10.3 Vie du club

- Convivialité organisée pour le 5/11.

- La sortie du 16/11 initialement prévue à Annecy sera lieu à Nantua Port compte tenu du faible nombre d'inscrits.

12/ Questions diverses

Aucune

Fin de la réunion à 22h30
Prochaine réunion CODIR 06/01/25 à 19h

Les président.e.s

Sylvie Bouilly

Mathieu Thomas

La secrétaire

Gabrielle Dupont